

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CD DU 29 FEVRIER 2024

Présents : J. CELLIER – JC MEAR – J. MANUELLO – P. BRUNIER – C. MESNARD – A. MANCINI – E. COSTA – JP CHAUVEAU – Ph . BETTONI

Absent excusé: J. TISSOT

Le Président Jacques CELLIER ouvre la séance à 17 H 30.

1) BILAN DU CHCV DES BORRELS

Le pointage réalisé par ordinateur a permis de dénombrer 184 participants des clubs du VAR – 20 d'entre eux (sur 47) ont été représentés . Les hommes étaient 154 et les femmes 30 , soit 16 %.

6 licenciés de club hors département ont été comptabilisés et les non licenciés 13 (10 hommes et 3 femmes).

Cette manifestation a pu être organisée et s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce aux 11 bénévoles qui ont bien voulu y consacrer leur matinée du dimanche.

Nous remarquons que nous sommes l'un des seuls club (voire le seul) à réaliser un pointage individuel, ce qui a provoqué quelques étonnements, voir des remarques désobligeantes, de la part des participants. La question sera posée au CODEP de savoir si ce pointage individuel avec présentation de la licence est obligatoire. A ce sujet un certain nombre de licenciés n'avait toujours pas renouvelé la licence pour 2024 ; le club du CC LAGARDE n'avait pas encore effectué sa réaffiliation.

Au total c'est 208 personnes qui ont participé à ce CHCV des BORRELS

2) SEJOUR COLLOBRIERES

23 cyclotouristes sont attendus à ce 1^{er} séjour de COLLOBRIERES ;

Une seule inquiétude, la météo de dimanche.....

3) LA HYEROISE

La préfecture du VAR nous a donné son accord pour l'organisation de notre manifestation.

Concernant le balisage, afin d'éviter tout problème avec les communes traversées, il a été décidé :

- de remettre à chaque participant, à l'inscription, la carte de route, ainsi qu'un tableau détaillé du parcours. Eric se charge de la confection et du tirage.

- d'afficher la trace GPX des parcours sur le site du Club

4) PAQUES en PROVENCE

L'hôtel et le restaurant sont réservés pour les participants : 7 pour la trace et 7 dans le bus pour participer aux randos locales.

Pour la trace, Christian a concocté le parcours et le départ est prévu pour 7 H 00.

5) ENSEMBLE à PARIS

En tenant compte de la participation financière de la Fédération (5 € par jour) et du CODEP (3 000 € pour les 24 participants du Var) le comité Directeur décide d'apporter son soutien aux 6 aventurier(e)s du Club à hauteur de 300 €, soit un budget global de 1 800€.

Des interrogations subsistent néanmoins quant à la prise en charge des frais des accompagnants et du transport des bagages, ainsi que des frais de carburant. La question sera posée à Hubert LAROSE, responsable de l'organisation au niveau du VAR.

6) COMITE DIRECTEUR 2025

Jacques CELLIER confirme qu'il ne renouvellera pas son mandat de Président à l'issue de la prochaine Assemblée Générale en janvier 2025. Il convient donc de préparer son successeur à la mission. A près un tour de table, personne n'est volontaire pour reprendre le flambeau.

De plus Pierre BRUNIER dont le mandat se termine en janvier prochain renoncera à faire partie du Comité Directeur.

Il reste 10 mois pour pérenniser le Club et recruter si possible des éléments féminins.

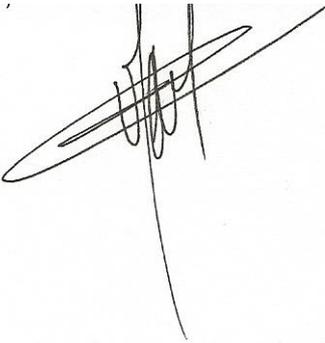
7) QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Calendrier : Eric COSTA prend en charge la proposition des parcours des Jeudis et des Dimanches.
- ◆ Réunion plénière : la date du 12 MARS est retenue pour la prochaine réunion plénière du Club.
- ◆ Semaine Fédérale à ROANNE : A ce jour seuls 2 participants sont connus
- ◆ Le GRAVEL des Sangliers : Jean-Charles DHO s'occupe d'organiser le parcours Gravel lors de la Maurin des Maures (le 14 Avril) - rando VTT du Club de LA LONDE . Jacques MANUELLO assurera le ravitaillement prévu sur le parcours. Cette expérience nous permettra d'évaluer si une telle randonnée peut être organisée au niveau du Club.

- ◆ Séjour club 2025 : Aucun membre du Comité Directeur ne se propose pour organiser un séjour en 2025.....à suivre. Appel sera fait aux licenciés , non membre du Comité.
- ◆ Formation-Sécurité : Lors de la réunion plénière un appel sera fait aux membres volontaires pour obtenir un diplôme d'encadrant. Le pré-requis est l'obtention du brevet de secourisme (PSC1)
- ◆ Site du Club : Il est décidé d'effectuer un inventaire précis et les corrections nécessaires de chaque ITEM du site. Pour cela une réunion spécifique est organisée le jeudi 7 Mars à 17 H 00 au bureau.

L'ordre du Jour étant épuisé, le Président Jacques CELLIER lève la séance à 19 H 15

Le Secrétaire



Le Président

